

# LE MESSENGER DE LA TAHITI.

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

PARAISANT TOUTS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

TAHITI-14. — N° 39.

LE VEA NO TAHITI.

Mahana 30 no Teueta 1865.

**PRÉLIMINAIRE** — Avis d'insertion. — Le prix de l'abonnement est de 10 francs par an. Les annonces sont reçues au bureau de la presse. Les lettres doivent être adressées au directeur du journal.

**POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES, s'adresser**  
AU BUREAU DES CIRCULAIRES,  
Quai Napoléon, au coin de la rue Bougainville, à Papeete.

**PRÉLIMINAIRE** — Avis d'insertion. — Le prix de l'abonnement est de 10 francs par an. Les annonces sont reçues au bureau de la presse. Les lettres doivent être adressées au directeur du journal.

## SOMMAIRE.

**PARTIE OFFICIELLE** — Nominations. — **PARTIE NON OFFICIELLE** — Avis d'insertion. — Tribunaux. — Bulletin de l'Intérieur du 24 au 30 juin 1865. — Le palais de l'Assemblée législative de 1865. — Faits divers. — Mouvement commercial. — Mouvements du port. — Marché de Papeete. — Tableau d'abaissement. — Annonces.

## PARTIE OFFICIELLE.

Par décision impériale en date du 21 juin 1865, M. Caillet (François-Xavier-Marie), lieutenant de vaisseau, a été nommé au commandement du transport à voiles *Le Durand*.

## PARTIE NON OFFICIELLE.

### ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR.

L'Ordonnateur a l'honneur de prier les personnes qui ont l'intention de concourir à la création d'un service central de surveillance des navires (voir le *Messenger* du 26 août 1865) de vouloir bien déposer à son Secrétariat le montant de leur souscription avant le 3 octobre prochain.

### Service des Contributions. — Poste aux lettres.

Le transport à voiles de la marine impériale *Euryale* partira le 5 octobre prochain pour Valparaiso, avec le courrier pour l'Europe. Le sce de la correspondance sera fermé le 4 à 8 heures du soir. Le public est prévenu que le bureau de la poste sera fermé à 5 heures du soir, le même jour, pour le délivrance des timbres-poste.

### Service de l'Enregistrement et des Domaines.

#### CURATELLE AUX SUCCESSIONS VACANTES.

Le public est prévenu que le mercredi 4 octobre 1865, à midi, il sera procédé, sur la quai Napoléon, en face la maison de commerce Foster et Adams, à la vente aux enchères, au comptant et sans frais, par le vérificateur de l'enregistrement et des domaines, curateur aux successions vacantes, d'un cédre inséré, jouissant environ six semaines, avec ses agrès, appartenant, voir, etc., dépendant de la succession vacante du sieur Kieffer (Jean-Thomas).

### ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

#### Tribunal de simple Police.

Audience du 14 septembre. — Jugement qui condamne les sieurs Carand et Cornina, matelots à bord du navire français *Ferdinand de Lesseps*, à dix francs d'amende chacun et aux frais de la procédure, par application de l'article 14 de l'arrêté local du 6 novembre 1850, pour avoir fait galoper leurs chevaux dans l'enceinte de la ville de Papeete.

#### Tribunal de première instance.

##### CHAMBRE CORRECTIONNELLE.

Audience du 15 septembre. — Jugement qui condamne le sieur John Carson, âgé de 28 ans, né à New York (États-Unis d'Amérique), à un mois de prison et aux frais de la procédure, par application des articles 311 et 463 du Code pénal modifié par la loi du 13 mai 1863, pour coups et blessures commis sur la personne du sieur Contrand, résident français à Haapapa.

##### CHAMBRE CORRECTIONNELLE MIXTE.

Audience du 19 septembre. — Jugement qui condamne l'Indigène Tepou, cultivateur, domicilié à Papeete (de Tahiti), à cinq francs d'amende et aux frais de la procédure, par application de l'article 21 de l'arrêté local du 12 décembre 1861, pour vente illicite de boissons alcooliques.

Pour extrait conforme :  
Le Greffier, A. BOSCHEN.

#### TIPIPIPIA NŌRŌTŌNI ARUI RIA.

I te putiputu rau no te 49 te toa. — Un fauaiti hia te taita ra e Topua, e taata itaapu e tia i Papara, i Tahiti nei, i te taita hō banera farune, e i te taita atoa hōi no te haava rau, mai to au i te irava 21 o te faua rau e te fenua nei no te 12 no tītiana 1861, no te hōo taita ore rau i te va.

E hōhōa taita hōi :  
Te Pūpū parau, A. BOSCHEN.

### BULLETINS DU MONITEUR UNIVERSEL.

(N° 100 du 24 juin 1872.)

Les correspondances d'Albion nous transmettent le discours prononcé par le roi de Grèce à l'ouverture de la chambre des députés. Le roi a dit que son gouvernement a fait tous ses efforts pour arriver

vor au règlement de la dette contractée sous la garantie des grandes puissances, dette dont le paiement permettra d'appliquer aux dépenses intérieures les recettes du budget, et d'entreprendre l'équilibre financier entre les recettes et les dépenses. Il annonce la présentation de projets de lois sur le partage des terres nationales, sur les mesures à prendre relativement aux plantations faites par des particuliers sur des terres appartenant à l'État, et sur la réforme radicale du système d'impôts. Des mesures seront également proposées relativement à l'insurrection publique, à l'organisation administrative, communale, judiciaire et militaire. J'ai le ferme conviction, a ajouté le roi en terminant, que dans l'application entière de la loi fondamentale se trouve, pour notre patrie, la source de tous les progrès, et, implicitement avec vous les bénédictions d'en haut, je proclame l'ouverture de la première session de la première période législative.

La télégraphie privée transmet de Madrid la nouvelle que le ministre O'Donnell est constitué. Le maréchal Serrano est nommé capitaine général de Madrid. Une amnistie générale a été accordée à la presse.

(Bulletin du 25 juin.)

Le maréchal O'Donnell, en prenant possession du ministère, a exposé le programme de sa politique. Une dépêche privée de Madrid, du 23 juin, le résume ainsi : Le gouvernement reconstruit le royaume d'Italie, et cherchera à conserver ses bonnes relations avec les puissances étrangères. Comme politique intérieure, le gouvernement présenterait une amnistie pour les délits de presse, ainsi qu'une loi abaissant le cens électoral et établissant l'élection par provinces.

Le télégraphe apporte des nouvelles de New York qui vont jusqu'au 14 juin. À cette date, des avis provenant de plusieurs pays du Sud s'accordaient à présenter l'état de ces contrées comme très-précaire. Si l'on en croit ces nouvelles, les vivres manqueraient dans certains endroits. Les noirs, désespérés, auraient refusé de reprendre leurs travaux. Le même télégraphe annonce que le grand jury de Norfolk accuse les généraux Lee et Longstreet de trahison. Quant à M. Davis, il se trouvait toujours détenu au fort Monroe. Une autre dépêche de New York annonce que les restrictions commerciales qui existaient encore pour les États-Unis à l'égard du Mississippi avaient été levées. Un gouvernement provisoire, nommé dans le Mississippi, devait réorganiser cet État sur la base adoptée dans la Caroline du Nord. A San Francisco, en Californie, un meeting avait été tenu à l'effet d'exprimer pour le Mexique des témoignages de sympathie. En Virginie, la misère était grande, et plus de deux cent mille personnes étaient nourries avec des rations de vivres distribués par le gouvernement. Chaque jour on délivrait 11,000 rations. Enfin une correspondance privée, apportée de New York en même temps que ces dépêches, donne des nouvelles de Washington qui présentent un vif intérêt. Le ministre de la guerre a publié l'état des pertes qui avait coûté au Nord et au Sud la terrible lutte de laquelle ils viennent de sortir. Ce rapport, analysé dans cette correspondance, constate que pendant la guerre le chiffre des soldats tués a été pour le Nord de 325,000 hommes; celui des blessés de 1,100,000 hommes. Lorsqu'on connaît les pertes des confédérés, on voit que cette guerre a coûté la vie à plus de deux millions d'hommes.

Des avis de la Vera-Cruz du 1<sup>er</sup> juin, transmis de New York par la télégraphie privée, constatent que les bandes de guérillas ont été battues sur plusieurs points, et que Cortina et ses partisans ont dû chercher leur salut dans la fuite.

(Bulletin du 25 juin.)

À l'occasion de l'anniversaire de son élévation au pontificat, le Saint-Père a reçu à Rome, le 30 juin, le général de Montebello, accompagné de tout son corps d'officiers. L'accueil de Sa Sainteté a été empreint de la plus grande bienveillance.

Le cabinet de Copenhague a signé deux conventions postales, l'une avec le ministre de la Poste, et l'autre avec M. Krüger, ministre des villes hanséatiques à Francfort, visant les ministres extraordinaires pour cet objet. Ces deux conventions consistent de notablement améliorations, tant pour l'abaissement des taxes que pour les facilités accordées au transport de la correspondance. Ces actes n'entrèrent en vigueur qu'après la conclusion d'un arrangement analogue entre le Danemark et les duchés.

Les dépêches parvenues d'Italie annoncent que le 24 juin on a célébré en plusieurs endroits l'anniversaire de la bataille de San Martino. A Florence, il y eut une revue de la garde nationale. Le soir, la ville était illuminée. A Milan, le prince Humbert a passé en revue les troupes de la garnison sur la place d'Armes.

On a fait savoir que les syndics de la Couronne prussienne avaient reçu la mission d'examiner les droits des divers prétendants à la possession des duchés. Le travail de ces syndics n'est pas encore achevé; mais, selon une correspondance privée de Berlin, on sait déjà que la majorité de ce syndicat a reconnu qu'aucun des prétendants à la succession n'avait droit à la totalité des duchés de Sleswig et de Holstein, et que le roi Christian IX avait eu le droit de céder ces duchés aux souverains de Prusse et d'Autriche. Ce point admis par les syndics de la Couronne, toute solution de cette question ne pourra résulter que d'une entente entre ces deux souverains.

(Bulletin du 27 juin.)

Une dépêche adressée de Berlin au *Fremdenblatt*, le 23 juin, annonce que M. de Bismarck, voyant l'insuccès de ses efforts pour amener un traité de commerce entre l'Italie et le Zollverein, traité qui





